



Heritage + mise en copropriete

Par **gregos**, le **21/10/2008** à **21:39**

10 personnes heritent d'une partie de maison de bourg.

cette maison avait ete decoupee en 2 pour en vendre une moitié Mr X
le découpage n'est pas vertical mais en décalé au niveau du 1er etage (c'est à dire que Mr X
a une chambre au dessus du garage de la premiere moitié)

Probleme : les 10 heritiers veulent vendre la maison mais le notaire met en avant un
probleme de mise en copropriété du toit, et des fondations de la maison entre le futur
acquereur et Mr X. Mr X en profite pour faire une offre car avec lui comme acquereur aucun
probleme de copropriété.

Question : j'ai fait une offre pour cette maison et je connais les 10 heritiers, ils vont accepter;
est ce que Mr X peut s'opposer à la mise en copropriété et ainsi "casser la vente"?

merci